



C A B O U R G

DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Vous emménagez ou déménagez ? Monte-meuble, porteur, camion... si vous avez besoin de réserver du stationnement, vous devez remplir le formulaire ci-dessous, au minimum 8 jours avant la date souhaitée.

Une fois votre demande traitée, vous recevrez un arrêté d'occupation temporaire de voirie, vous autorisant à stationner aux emplacements souhaités. Cependant, il vous appartient de matérialiser l'emplacement de façon à ce qu'il soit libre.

COORDONNEES :

Particulier Entreprise

Nom :

Prénom :

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

N° APE :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

DEMENAGEMENT **EMMENAGEMENT**

ZONE D'OCCUPATION :

Adresse :

Dates : du au

Heures : de à

Trottoir Chaussée Autres : Si autres, précisez (*) :

SURFACE DE STATIONNEMENT OCCUPEE : M²

Complément d'informations pour le stationnement : côté pair côté impair bilatéral

Places payante(s) non payante(s)

Nombre de véhicules :

Type de véhicules : Camion remorque Véhicule utilitaire Véhicule léger Monte meubles :

J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration.

Je suis informé(e) que les renseignements figurants dans cette déclaration serviront de base au calcul de la taxe d'occupation du domaine public.

Je suis informé(e) que la redevance reste due en totalité si la demande d'annulation ou de réduction est réceptionnée par le service après la période d'occupation demandée.

J'accepte les conditions conformément aux règles d'occupation du domaine public (tarifs et réglementations) applicables au territoire de la ville de CABOURG.